

Reçu le 07/03/2019

Publié le 25/06/2019

Ironie Et Argumentation Dans Le Discours Journalistique Algérien Cas Des Chroniques *Points Zéro Et Pousse Avec Eux*

Irony And Argumentation in Algerian Journalistic Discourse Case Of the Zero Points and Pushes Chronicles with Them

Tahir MAHAMMEDI *¹¹Université Alger 2, Algérie

Résumé

De par sa nature multidimensionnelle, l'ironie met à la disposition du journaliste toute une stratégie discursive dont le fonctionnement est assez complexe. De sa part, le journaliste dans son discours, qui a pour objectif premier de faire adhérer le lecteur à son discours, voit en l'usage de ce procédé discursif une matière de première nécessité. À cet égard, des recherches récentes (Berrendonner, 1981, 2002 ; Eggs, 2009 ; Perrin, 1996) montrent que l'aspect argumentatif de l'ironie dans la construction du discours est inébranlable. S'inscrivent dans cette perspective, tout en s'appuyant sur la théorie récente de l'ironie proposée par Eggs (2009), l'article présent se propose de mettre en évidence le rôle argumentatif de l'ironie dans un genre journalistique particulier à savoir la chronique. Notre objectif dans cette étude est double. D'une part, nous allons voir quels sont les mécanismes discursifs de l'ironie auxquels fait appel le journaliste pour construire son discours argumentatif. D'autre part, il s'agit de tenter de faire comprendre la place accordée à l'usage argumentatif de l'ironie dans ce genre de discours pour dire l'événement.

Mots-clés : ironie, *contrarium*, usage argumentatif, discours journalistique, chronique.

Abstract

By its multidimensional nature, irony provides the journalist with a whole discursive strategy, the operation of which is quite complex. For his part, the journalist in his speech, whose primary objective is to make the reader adhere to his speech, sees in the use of this discursive process a material of first necessity. In this regard, recent research (Berrendonner, 1981, 2002; Eggs, 2009; Perrin, 1996) shows that the argumentative aspect of irony in discourse construction is unwavering. In line with this perspective, while relying on the recent theory of irony proposed by Eggs (2009), the present article proposes to highlight the argumentative role of irony in a journalistic genre peculiar to know the chronicle. Our objective in this study is twofold. On the one hand, we will see what are the discursive mechanisms of irony that the journalist uses to

* Auteur correspondant : taharlmd@gmail.com

construct his argumentative discourse. On the other hand, it is about trying to understand the place given to the argumentative use of irony in this kind of discourse to tell the event.

Keywords: irony, contrarium, argumentative use, journalistic discourse, chronicle.

1. Introduction

Partant de l'idée selon laquelle le locuteur dans la chronique journalistique quête toujours à faire adhérer le lecteur à son discours. Raison pour laquelle faire recours aux stratégies argumentatives, y compris l'ironie, s'avère une nécessité. De ce fait, nous nous intéressons, dans le présent article, à l'usage de l'ironie, considérée comme stratégie de discours toujours d'actualité du fait que différentes approches classiques et contemporaines ont été proposées sans avoir fait une seule définition consensuelle.

En l'occurrence, en s'inscrivant en analyse du discours, cette étude propose de faire appréhender le fonctionnement argumentatif de l'ironie, comme stratégie de discours, dans la chronique journalistique. En nous inspirant de la nouvelle conception de la notion de l'ironie telle qu'elle a été proposée par Eggs (2009), nous allons essayer de décrypter l'usage argumentatif de l'ironie et voir comment le journaliste locuteur se sert-il de ce procédé discursif pour construire son argumentation.

Dans un premier temps, il convient de rappeler que depuis la théorisation proposée par Berrendonner (1981) en considérant l'ironie comme forme de contradiction argumentative, des recherches récentes ont été élaborées dans ce sens en s'intéressant à cette conception de contraire en vue de faire appréhender le fonctionnement argumentatif de l'ironie ; nous citons à titre d'exemple les travaux de Berrendonner (2002) qui a revisité sa théorie en insistant sur le fait que l'ironie est fondée sur un double jeu énonciatif qui, à partir d'une seule énonciation, permet de provoquer des inférences divergentes. Quant à lui, Perrin (1996) qui a repris cette idée de contradiction, a développé deux mécanismes argumentatifs de l'ironie à savoir l'ironie par un argument trop faible où le fonctionnement ironique se base sur l'exagération, et l'ironie par un argument contraire dans laquelle l'usage argumentatif se fonde sur une contrevérité. Dans un dernier temps, Eggs (2009) propose de catégoriser cette conception de contraire en proposant une typologie de mécanismes argumentatifs précis. Dans ce cadre, Eggs, partant du principe que l'ironie est un *contrarium* argumentatif, identifie quatre formes de contraire : le contraire propositionnel, le contraire inférable, le contraire énonciatif, et le contraire indiqué par les orientations argumentatives fixées dans la langue.

Dans cet article, nous nous interrogeons sur la place argumentative de l'ironie selon les recherches récentes dans le discours journalistique algérien. Autrement dit, une question générale nous paraît intéressante : qu'en est-il aujourd'hui des travaux portant sur l'approche nouvelle de l'ironie comme procédé argumentatif, en particulier comme forme de *contrarium*, dans le corpus de la presse écrite algérienne ? Partant de cette problématique générale, nous allons tenter d'apporter des éléments de réponses aux questions secondaires suivantes :

Comment se manifeste-il le fonctionnement argumentatif de l'ironie dans le discours journalistique algérien ? En d'autres termes, quelle place l'ironie aurait-elle comme stratégie argumentative dans la chronique journalistique ? De quelles manières se sert-il le journaliste de la dimension argumentative de l'ironie pour construire son discours journalistique ?

2. Objectifs de l'étude

Dans le présent article, nous voudrions, dans un premier temps, soumettre la conception de l'ironie en tant que *contrarium* à l'épreuve d'un genre journalistique particulier à savoir *la chronique* dans un corpus retenu de la presse écrite algérienne. Dans un sens plus large, notre perspective consiste à voir dans quelle mesure l'ironie comme stratégie argumentative pourrait prendre place dans le processus de l'argumentation suggérée dans le discours journalistique. Dans cette perspective, notre objectif, à travers cette étude, aura donc pour ambition de souligner dans quelle mesure l'usage de l'ironie en terme de procédé argumentatif dans le discours journalistique serait considéré comme fructueux.

3. Démarche méthodologique

Dans cette étude, nous ferons référence à l'analyse proposée par Eggs (2009) selon laquelle l'ironie est une forme de contraire. En effet, Eggs considère que le *contrarium* est un trait définitionnel pour l'ironie. En ce sens, le linguiste fait la distinction entre quatre formes de *contrarium* : le contraire propositionnel, le contraire inférable, le contraire énonciatif, et le contraire indiqué par les orientations argumentatives fixées dans la langue. Eggs souligne aussi que le contraire inférable, qui représente un procédé réfutatif, est assez riche et varié d'un point de vue argumentatif. C'est la raison pour laquelle Eggs fait distinguer autres formes de réfutation : objection, argument *ad absurdum* et argument *ad hominem*.

Bref, dans notre travail, nous allons essayer de faire comprendre le fonctionnement argumentatif de l'ironie en faisant appel à la théorisation de l'ironie telle qu'elle a été conçue récemment par Eggs (2009).

4. Constitution du corpus

Pour constituer le corpus de notre recherche, nous avons pris en considération un certain nombre d'observations. Dans un premier lieu, le premier critère pour le choix de notre corpus est dicté par l'objectif de notre étude. En effet, partant de notre objectif général qui consiste à mettre en valeur la place de l'ironie comme procédé argumentatif dans le discours journalistique algérien, notre corpus se constitue d'un ensemble d'articles retenus de la presse écrite algérienne. Ensuite, un deuxième critère d'ordre méthodologique porte sur le fait que nous avons choisi de travailler sur un seul genre journalistique *la chronique* qui fait partie de la catégorie des *événements commentés* selon la conception de Charaudeau (2011) dans le sens où le locuteur tout en commentant l'événement fait appel à l'usage ironique pour illustrer son discours. En d'autres termes, de par sa nature discursive, la chronique journalistique représenté un genre discursif privilégié pour l'usage de l'ironie. De ce fait, deux chroniques constituant le corps de notre corpus : la chronique *Point zéro* du journal *El Watan* signé par le journaliste Chawki Amari, et la chronique *Pousse avec eux* appartient au journal *Le Soir d'Algérie* du journaliste Hakim Laalam. Dans dernier lieu, une certaine homogénéité vient du fait que notre corpus porte sur un seul événement discursif « Le mouvement populaire du 22 février en Algérie » qui entre le pays en crise politique après la démission du président algérien Abdelaziz Bouteflika. Cet événement, comme considèrent beaucoup d'experts et politicologues, va marquer un repère historique dans l'Histoire contemporaine en Algérie vu leurs répercussions importantes sur l'avenir du pays que ce soit au niveau politique, social ou économique. Cela explique l'importance accordée à la couverture médiatique de ces événements dans tous les médias algériens y compris le discours de la presse écrite.

5. Cadre théorique

Dans notre cadre théorique, nous allons commencer par aborder brièvement la conception de Berrendonner (1981, 2002) qui considère l'ironie comme une contradiction argumentative. En s'appuyant sur des exemples tirés de notre corpus, nous allons essayer d'explicitier le fonctionnement de l'ironie fondé sur la contradiction argumentative. Ensuite, nous mettons en exergue la théorie récente de l'ironie élaborée par Eggs (2009) qui propose de distinguer entre quatre formes de *contrarium*.

5.1 La théorie de l'ironie comme contradiction argumentative (Berrendonner, 1981, 2002)

Dans son ouvrage *Éléments de pragmatique linguistique* (1981), Alain Berrendonner consacre toute une partie de son œuvre le chapitre V pour aborder la notion de l'ironie dans une approche pragmatique. En effet, Berrendonner définit l'énoncé ironique comme étant un énoncé qui possède une valeur argumentative « Ce qui fait qu'une proposition est susceptible d'emploi antiphrastique et ironique, c'est, me semble-t-il, la possession d'une valeur argumentative. Autrement dit, il n'y a possibilité d'antiphrase sur un contenu p que si p , à un moment donné du discours est préalablement reconnu comme un argument pertinent au regard d'une alternative de conclusion, mettons r vs $non-r$ » (Berrendonner, 1981). Il convient de rappeler ici que par la « valeur argumentative » d'un énoncé, selon la conception de Berrendonner, c'est son appartenance à une classe d'arguments en faveur d'une certaine conclusion r . Ainsi, à cette classe, s'oppose celle qui produit des arguments en faveur de la conclusion inverse $non-r$. Les deux classes sont normalement disjointes ; c'est-à-dire qu'un même énoncé ne peut, dans le même instant, servir à argumenter à la fois dans un sens, et dans le sens contraire. De ce fait, Berrendonner considère que l'acte ironique se produit lorsque le même énoncé entre dans les deux classes d'arguments. D'où la perception d'une contradiction.

Ainsi, l'exemple suivant tiré de notre corpus illustre cette idée de contradiction argumentative proposée par Berrendonner :

- (1) *Parti officiellement pour un simple contrôle médical de 48 heures, selon un communiqué de la Présidence, cela fait plus d'une semaine qu'il est en Suisse* (Chronique Point Zéro, El Watan, 04 mars 2019)

En suivant l'analyse de Berrendonner, la première proposition de l'énoncé *Parti officiellement pour un simple contrôle médical de 48 heures* permet d'inférer une conclusion positive : « Le président est en bonne santé, son état de santé ne fait pas peur », par contre la proposition suivante *Cela fait plus d'une semaine qu'il est en Suisse* permet de mener à la conclusion inverse « L'état de santé du président est inquiétante ». De ce fait, nous pouvons dire que cet extrait est ironique en ce sens qu'il met en scène une contradiction argumentative.

Dans cet énoncé, le journaliste met en cause la crédibilité du communiqué émanant de la Présidence, une instance de haut niveau censée être source d'informations véridiques et fortement crédibles et non pas des informations mensongères qui affecte l'image non seulement du gouvernement algérien mais aussi de tout le pays. En se référant à l'usage ironique dans cet énoncé, le journaliste veut mettre en doute la capacité du gouvernement auquel appartient le communiqué présidentiel de gérer tout un pays. De ce fait, il apparaît qu'il est dérisoire de penser qu'un gouvernement qui ne peut même pas préciser un simple communiqué sur l'état de santé de son président est digne d'un gouvernement qui va stipuler des lois et signer des décrets mettant en jeu l'avenir du pays. Cette contradiction argumentative permet au journaliste de renforcer son discours et rendre son énoncé susceptible d'être adhéré par le lecteur.

5.2 La théorie proposée par Eggs (2009) et la notion de *contrarium*

En suivant la même lignée de Berrendonner sur le fait que l'acte ironique est fondé sur une contradiction argumentative, Eggs (2009) a revisité cette notion de *contrarium* dans une perspective argumentative en proposant toute une typologie des mécanismes argumentatifs pour expliciter le fonctionnement de l'ironie. Dans cette optique, Eggs (2009) précise que « l'acte ironique est une forme d'argumentation critique et 'négative' *sui generis* constituée par l'organisation rhétorique spécifique d'une (dis) simulation transparente où différentes formes du *contraire* et partiellement du *ridicule* sont mises en scène ». De ce fait, il convient de rappeler que dans cette théorisation, Eggs fait identifier quatre formes du contraire : le contraire propositionnel, le contraire inférable, le contraire énonciatif et le contraire indiqué par les orientations argumentatives fixées dans la langue.

Nous allons voir ci-dessous les différentes formes du contraire proposées par Eggs (2009) tout en se référant à notre corpus retenu du discours journalistique algérien pour mieux montrer cette théorie.

5.2.1 Le contraire propositionnel

Eggs (2009) considère que le *contrarium* est dit propositionnel si l'ironiste veut faire entendre le contraire de ce qu'il dit explicitement. Autrement dit, quand, dans une situation de communication donnée, il apparaît que l'ironiste vise clairement le contraire de ce qu'il affirme dans son énoncé. En effet, c'est la prise en considération du contexte dans lequel l'énoncé est inscrit qui nous fait comprendre la lecture ironique du locuteur. Prenons l'exemple suivant tiré de notre corpus :

(2) *En ce deuxième jour de retour du prophète, pas de vidéo atterrissant à Alger ou rentrant à Zéralda* (Chronique Point Zéro, El Watan, 12 mars 2019)

Le journaliste locuteur commente le retour du président algérien Abdelaziz Bouteflika après deux semaines d'hospitalisation à l'hôpital de Genève en Suisse. Cette absence dû à l'état de santé du président coïncide avec la crise politique en Algérie où des millions de manifestants dans la rue revendiquent le départ de tout le système politique actuel y compris le président lui-même. Le recours à ce contexte extralinguistique nous permet de saisir immédiatement l'intention ironique du journaliste. À cet égard, il convient de rappeler que le mot *prophète* fait écho à la déclaration du Mouad Bouchareb, secrétaire général du parti politique algérien le FLN, parti considéré comme représentant le système politique actuel, en disant que le président Bouteflika est un envoyé de Dieu, cette déclaration, qui a fait une large couverture médiatique et a été considérée comme hallucinante, a suscité aussi bien l'indignation et la colère que la moquerie et la dérision dans tous les médias y compris les réseaux sociaux du fait que tout le peuple a manifesté contre le gouvernement actuel du président Bouteflika. Donc, cela nous fait comprendre que, dans son énoncé, le journaliste ridiculise l'image du président par l'usage du mot *prophète* qui dénote, dans son sens littéral, un acte de langage valorisant. Le locuteur, feignant de considérer le président comme un prophète, voulait dire ironiquement tout le contraire. De plus, il convient d'ajouter que le choix du mot métaphorique *prophète* se réside en ce sens que l'absence du président algérien a duré plus de deux semaines dans le temps où tout le peuple lui a attendu en cette période difficile du pays, ce qui ressemble apparemment à la venue du prophète qui se fait d'une manière inattendu dans une période donnée de la vie humaine. Le recours à l'usage métaphorique dans cet énoncé permet au journaliste locuteur de renforcer l'effet ironique et mettre en dérivoire le gouvernement algérien actuel qui provoque la colère populaire en Algérie depuis le début du mouvement citoyen dès le 22 février dernier.

Pour terminer, nous pouvons dire que dans l'ironie fondée sur un *contrarium* propositionnel, l'acte ironique sera compris, comme disait Eggs (2009), naturellement et automatiquement par un interlocuteur partageant un savoir contextuel avec son locuteur.

5.2.2 Le contraire inférable

Dans ce cas, le contraire est seulement inférable à partir d'une deuxième affirmation explicite. En d'autres termes, c'est en l'énoncé lui-même que l'on peut relever la présence d'une contrevérité sans avoir fait appel au contexte dans lequel l'énoncé est inscrit. De ce fait, l'ironie peut revêtir un usage réfutatif. Prenons l'exemple suivant tiré de notre corpus :

- (3) *L'Algérie est un pays normalement démocratique et chacun a le droit de manifester démocratiquement dans la rue [p], ceux qui ont été arrêtés lors de ces marches avaient simplement oublié de renouveler leur permis de manifester auprès de la daïra [q]* (Chronique Point Zéro, El Watan, 26 février 2019)

Cet énoncé met en évidence une contradiction argumentative par la présence de deux segments incompatibles [p] et [q]. Au début de l'énoncé, nous avons l'affirmation suivante « L'Algérie est un pays démocratique » selon laquelle chaque citoyen ayant le droit de manifester dans la rue ; et ensuite, par inférence, nous pouvons conclure l'affirmation contraire « L'Algérie n'est pas un pays démocratique » dans la mesure où les personnes manifestées ont été arrêtées. Autrement dit, ce qui exprimé en [q] dément ce qui est énoncé en [p] ce qui résulte que l'acte ironique est donc fondé sur une contrevérité par l'usage d'un argument contraire. En outre, Eggs considère que le contraire inférable est une forme de réfutation, plus précisément une contre-argumentation, qui a pour but de ridiculiser et critiquer autrui.

5.2.3 Le contraire énonciatif

Dans sa théorie, Eggs ajoute que l'ironie peut être également marquée par un *contrarium* énonciatif. La contrevérité dans cette forme de contraire est signalée par le « ton de la prononciation » selon la terminologie utilisée par Eggs qui précise que cette indication par l'intonation est, en principe, nécessaire dans le cas où le contraire ni propositionnel ni inférable. Eggs (2008) fait remarquer aussi que toutes les affirmations ou exclamations positives, apparemment, sont susceptibles d'une intonation ironique. Quant à l'écrit, cette indication ironique pourrait être marquée par le recours à l'ensemble des indices typographiques comme l'exclamation, les guillemets ou les italiques. Observons l'énoncé suivant retenu de notre corpus :

- (4) *Quand le FLN commençait à flirter avec le FIS dans les années 1990, le régime décidait de créer le RND sur un décret bureaucratique avec l'argent du Trésor public. [...] Ce parti « né avec des moustaches » a été agréé en quelques jours, et à l'ère Zeroual, devenu le premier parti du pays, lié aux milieux d'affaires et obtenant à l'époque le record national du parti ayant eu le plus grand nombre de députés traînant des affaires en justice* (Chronique Point Zéro, El Watan, 11 avril 2019)

Dans cet exemple, l'expression signalée par les guillemets « né avec des moustaches » est une métaphore ironique qui renvoie aux membres du parti politique algérien le RND. En effet, l'expression *né avec des moustaches* qui signifie littéralement « né vieux » est absurde du fait que le nouveau-né n'a pas de moustaches, par contre l'image métaphorique est très saillante en ce sens que le parti politique en question le RND est né vieux dans la mesure où sa création est mise en cause pour les raisons évoquées par le journaliste, dans le même énoncé, comme *le*

régime décidait de créer le RND sur un décret bureaucratique avec l'argent du Trésor public et a été agréé en quelques jours.

En qualifiant ce parti politique de né vieux, le journaliste nous voulait dire que le RND a été créé sans aucun fondement politique légal. En l'occurrence, le lien commun entre le nouveau-né et le parti politique tient du fait que l'on devrait passer par certaines étapes de création dans les deux cas. Autrement dit, comme le cas du nouveau-né qui passe par l'enfance, l'adolescence puis la jeunesse avant d'arriver à la vieillesse et avoir des moustaches ; le parti politique, lui aussi, devrait suivre tout un parcours historique pour atteindre ses objectifs visés à long terme ; ce qui n'est pas le cas pour le RND qui a été créé en clin d'œil par un décret bureaucratique puis a été agréé en quelques jours et devient le parti ayant le plus grand nombre de députés.

Pour résumer notre propos, nous pouvons dire que le contraire peut se comprendre donc en ce sens que la création d'un tel parti politique doit obéir à un certain nombre de critères dont les principes de base et les idées sont évidentes ce qui fait que le parti politique devrait être enraciné dans ses fondements auxquels il défend, par contre pour le parti politique algérien le RND ce qui n'est pas du tout le cas. Il s'agit d'un parti illégal qui n'a aucun fondement politique légal.

5.2.4 Le contraire indiqué par les orientations argumentatives fixées dans la langue

Dans sa théorie sur le fonctionnement argumentatif de l'ironie, Eggs (2009) souligne qu'il y a une autre catégorie du *contrarium* où le contraire peut être indiqué par les orientations argumentatives fixées dans la langue. En ce sens, tout en suivant l'analyse proposée par Perrin (1996) sur la dimension argumentative de l'ironie, Eggs rappelle que l'expression « au moins » oriente vers une conclusion positive, par contre la négation « ne...que » mène vers une orientation négative. Pour illustrer son propos, Eggs nous donne l'exemple suivant emprunté à Perrin (1996) :

(5) *Quel luxe ! Lucie gagne au moins X euros.*

(6) *Quelle misère ! Lucie ne gagne que X euros.*

Nous remarquons que l'orientation est positive en (1) par l'usage de « au moins » et négative en (2) vu la négation « ne...que » mais dans les deux cas il n'y a aucun effet ironique. De ce fait, Eggs précise que cela explique qu'il suffit de changer les conclusions pour produire un effet ironique :

(7) *Quelle misère ! Lucie gagne au moins X euros.*

(8) *Quel luxe ! Lucie ne gagne que X euros.*

Là, nous allons affaire à un effet ironique parce qu'il y a un certain contraire entre *misère* qui exprime une valeur négative et *au moins* qui donne une orientation positive, et même cas de contraire pour *luxe* qui signifie quelque chose d'appréciable et *ne...que* qui oriente vers une conclusion négative.

Par ailleurs, nous rappellerons que, dans son analyse sur les orientations argumentatives, Perrin (1996) exclut toute influence du contexte sur l'interprétation de l'ironie. Autrement dit, Perrin (1996) ne prend pas en considération un tel savoir extralinguistique partagé entre le locuteur et son interlocuteur pour se rendre compte de l'usage ironique de ces orientations argumentatives. Contrairement à cette conception de Perrin, Eggs défend l'idée selon laquelle le contexte ou comme il l'appelle les faits empiriques constituent la dernière instance d'évidence. Pour Eggs, le contexte extralinguistique est un élément indéfectible dans l'interprétation de l'usage ironique des orientations argumentatives. Pour illustrer bien cette idée, il revient à l'exemple précédent de Perrin en ajoutant que si, par exemple, on sait que dans une société donnée, un

salaires qui dépassent 30.000 euros sera un bon salaire, on peut, dans ce cas, répondre au soupir de Lucie « Ah ! Je ne gagne que 60.000 euros » par l'énoncé ironique suivant :

(9) *Quelle misère ! Lucie ne gagne que 60.000 X euros.*

Par contre, selon l'analyse proposée par Perrin (1996) qui nie tout rôle du contexte, ce même énoncé (9) n'est plus ironique dans la mesure où *misère* et *ne...que* ne se contredisent pas comme nous l'avons expliqué du fait que le mot *misère* dénote une évaluation négative, et *ne...que* oriente vers une conclusion négative.

Bref, dans la conception élaborée par Eggs, l'ironie fondée sur les orientations argumentatives exige la prise en compte de l'aspect extralinguistique. De ce fait, le contraire indiqué dans ce cas est un contraire contextuel.

6. Analyse du corpus

Extrait 1

« *Ce qui est sûr, c'est que le prochain Président sera né en Algérie, probablement à l'Est ou au Centre, n'aura jamais connu la guerre d'indépendance et ne sera pas une femme ; il n'aura jamais importé de sucre, construit de routes ou monté des voitures.* » (Chronique *Point Zéro*, *El Watan*, 09 avril 2019)

Dans cet énoncé, le journaliste énumère un certain nombre de critères dont le prochain président algérien doit acquiescer. Il s'agit, dans cet exemple, d'un contraire propositionnel parce que l'ironie sera immédiatement saisie. Un lecteur même non averti qui sait un peu ce qui se passe sur l'actualité algérienne peut aisément comprendre la lecture ironique de l'énoncé. De ce fait, le lecteur auquel le journaliste s'adresse n'aurait pas besoin d'un autre énoncé ou d'une autre proposition discursive pour que l'énoncé en question soit lu comme ironique. Alors, dans quelle mesure l'ironie est-elle immédiate dans notre énoncé ? Dans un premier temps, il est tout à fait clair que le journaliste, au début de son énoncé *le prochain Président sera né en Algérie, probablement à l'Est ou au Centre* fait allusion ironiquement au président algérien Abdelaziz Bouteflika qui est né au Maroc et il a été de l'Ouest algérien. En ce sens, il est à rappeler que, selon des rumeurs qui circulent dans les réseaux sociaux et même certains médias algériens qui en parlent, le président algérien a été la cible de beaucoup de reproches et d'accusations d'avoir nommé un certain nombre de ministres et responsables de haut niveau qui sont tous d'origine de l'Ouest algérien. De ce fait, le président algérien serait accusé d'avoir fait du gouvernement algérien un clan régional et familial pour protéger leurs intérêts personnels. En outre, l'expression *n'aura jamais connu la guerre d'indépendance* fait allusion à l'âge du président algérien qui semble trop vieux pour gérer le pays. Le journaliste locuteur voulait aussi mettre en doute la capacité non seulement du président mais aussi de tous les responsables politiques algériens du fait que tous les ex-présidents algériens y compris les ministres et les hommes de haut niveau diplomatiques étaient trop vieux. Le journaliste nous voulait faire comprendre que pour construire une Algérie meilleure il fallait choisir un président jeune et dynamique et non pas un vieux, qui serait évidemment très fatigué et donc censé aller à la retraite.

Pour continuer son jugement ironique, le journaliste poursuit son argumentation qui vise à expliciter le bon choix d'un prochain président en nous citant un exemple à la fin de l'énoncé, le journaliste considère que le prochain président *il n'aura jamais importé de sucre, construit*

de routes ou monté des voitures le journaliste, par l'usage métaphorique, fait allusion ici aux trois personnalités algériennes, arrêtés par la justice algérienne ce dernier temps dû la crise politique de l'Algérie à cause de l'événement populaire déclenché depuis le 22 février en Algérie. En effet, ces personnalités connus parmi les plus grands hommes d'affaires en Algérie ont été considérés comme un danger à l'économie algérienne. En effet, la métaphore *importé de sucre* renvoie à l'homme d'affaires Issad Rebrab, considéré comme l'homme le plus riche en Algérie du fait qu'il est le premier patron de l'industrie agroalimentaire en Algérie. L'expression métaphorique *construit de routes* désigne Ali Haddad, considéré comme proche de Saïd Bouteflika, ce dernier est le frère du président algérien Abdelaziz Bouteflika et son conseiller, jugé comme responsable de la crise politique actuelle en Algérie. En outre, Ali Haddad est aussi l'ex-patron du FCE, le Forum des chefs d'entreprises. Quant à la métaphore *monté des voitures* renvoie à Mahieddine Tahkout, premier homme d'affaires possédant les usines de montage de voitures en Algérie. Dans le contexte actuel algérien, les trois hommes d'affaires ont été interdits de sortie du territoire algérien puis ont été arrêtés vu les dernières manifestations populaires en Algérie.

En l'occurrence, le lecteur, censé être au courant de l'événement évoqué, va immédiatement saisir les trois hommes d'affaire mentionnés et par la suite il va interpréter le bien-fondé du journaliste à partir duquel le nouveau président algérien devrait être élu selon la compétence véridique et réelle en termes d'honnêteté et de crédibilité présidentielle parce que nous ne pouvons pas supposer qu'un tel président d'un tel pays n'aurait pas été un homme d'affaire où au contraire le fait qu'un président a été auparavant un homme d'affaire, il sera évidemment un mauvais président ; le journaliste voulait nous faire comprendre que le bon président devrait être nettement honnête et fortement crédible sans avoir pris en compte ses activités précédentes même s'il a été un homme d'affaire ou un grand importateur. Pour le journaliste, ce qui importe c'est la crédibilité et l'honnêteté de l'homme politique et le fait d'avoir assumé toute sa responsabilité avec clarté envers son pays, et non pas le métier ou l'activité qu'il a déjà exercés tout au long de sa carrière passée en termes d'homme d'affaires ou d'importateur. Dans cet énoncé, le recours à cet usage métaphorique permet de renforcer le discours ironique du journaliste et fait comprendre que le but de son argumentation est de donner une valeur dépréciative à l'image des hommes d'affaires algériens et leur mauvaise influence sur la vie politique.

Tout en s'appuyant sur la catégorisation proposée par Egge, le contraire exprimé dans cet énoncé est bel et bien un contraire propositionnel en ce sens que la modalité ironique sera comprise explicitement par le lecteur. Le recours au contexte dans lequel l'événement est inscrit permet d'explicitement aisément la dimension ironique voulue par le journaliste locuteur.

Extrait 2

« On espère qu'il sera le premier de la série à être au moins bachelier et, surtout, il est préférable que le prochain Président soit enfant unique. Ni frère ni sœur. » (Chronique *Point Zéro*, *El Watan*, 09 avril 2019)

Dans le deuxième extrait, le locuteur poursuit son discours ironique sur le choix du prochain président en Algérie. Le journaliste met en avant que le peuple algérien espère que le prochain président sera le premier de la liste de tous les ex-présidents ayant son baccalauréat, prémisse qui nous permet de conclure implicitement qu'aucun président algérien n'aurait été bachelier. En effet, la première proposition de l'énoncé pourrait être lue comme sérieuse mais l'usage de

au moins renverse le sens de l'énoncé et permet de faire comprendre l'intention ironique du locuteur. Comme nous l'avons explicité dans notre partie théorique, la locution argumentative *au moins* permet d'orienter, en principe, vers une conclusion positive mais le contexte extralinguistique, selon Eggs (2009), fait identifier l'effet ironique de ces orientations argumentatives. De ce fait, nous rappellerons qu'être bachelier en Algérie n'est pas une faveur de grande importance du fait que des millions de jeunes diplômés dans toutes les branches universitaires, y compris des grades supérieures dans certaines spécialités, sont mis en chômage. Autrement dit, avoir son bac pour un candidat à l'élection présidentielle, dans ces conditions, ne serait plus un privilège mais mène, au contraire, à la raillerie et la moquerie. Cette idée partagée par le récepteur permet à comprendre le bien fondé du journaliste qui vise à disqualifier son adversaire censé ici être le président algérien actuel. En effet, la prise en compte de l'arrière-plan culturel commun au journaliste et son lecteur sur la question *avoir son bac en Algérie n'est pas un privilège pour un président* permet de renverser l'orientation argumentative de *au moins* pour donner à entendre une évaluation négative. De ce fait, nous pouvons conclure que le fonctionnement ironique dans l'énoncé résulte d'un contraire indiqué par les orientations argumentatives fixées dans la langue.

Extrait 3

« *On peut rappeler ce triste Bouchouareb qui faisait payer, dit-on, 200 000 DA une entrevue de 5 minutes pour tous ceux qui voulaient lancer une industrie ou obtenir une autorisation qui aurait dû être un droit [p]. Il n'a fait au fond qu'appliquer la règle en vigueur, qui dit que quiconque possède une porte peut louer son entrée et installer un compteur de visites sur le palier, conséquence de la privatisation de l'Etat [q].* » (Chronique Point Zéro, El Watan, 16 mai 2019)

Dans cet exemple, le journaliste ironise sur les agissements et les pratiques abusives de son allocataire, l'ancien ministre algérien de l'industrie Abdessalem Bouchouareb qui a été l'objet de graves accusations d'avoir fait payer 20 millions de DA pour un entretien de cinq minutes dans son bureau avec les investisseurs, ces pratiques incroyables en forme d'abus d'autorité font couler beaucoup d'encre sur les médias algériens, et qui mettent en doute tout le système politique qui gère le pays contre lequel des manifestations populaires éclatées depuis le 22 février.

L'acte ironique dans cet exemple est fondé sur un contraire inférable parce que, comme nous l'avons explicité ci-dessus, à partir d'une deuxième affirmation explicite que la lecture ironique sera comprise. Dans notre cas ici, il semble que ce qui exprimé en [q] oriente vers le contraire de ce qui exprimé en [p] ce qui permet de conclure que l'énoncé en question est une forme de réfutation.

Dans cette optique, Egg (2009) précise que « l'ironie peut aussi se servir d'un procédé de réfutation logique bien connu, *le modus tollens* qui conclut de la fausseté de la conséquence [q] à la fausseté de l'antécédent [p] ». De ce fait, nous pouvons expliciter la réfutation enchâssée dans notre exemple par l'énoncé reformulé suivant :

Si l'on possède une porte que l'on peut louer son entrée [p], on peut faire payer 20 millions pour un entretien dans son bureau [p]. Or, on ne possède pas une porte que l'on peut louer son entrée [non-q], il faut en conclure que l'on ne peut pas faire payer 20 millions pour un entretien dans son bureau [non-p].

Dans cet extrait, il vient de remarquer que l'usage de l'ironie ne consiste pas uniquement à introduire une contradiction argumentative, mais le but est également de critiquer, dévaloriser et même mettre en ridicule les actions de la personne contre laquelle est orientée. En effet, Le recours à l'ironie qui fonctionne comme procédé réfutatif, dans cet énoncé, renforce l'argumentation du journaliste locuteur et lui permet de mettre en dérision l'agissement inacceptable de l'allocataire.

Par ailleurs, il est à noter que l'expression *conséquence de la privatisation de l'Etat* fonctionne dans cet énoncé comme un métadiscours sous forme d'un commentaire donné par le locuteur dans le but d'accentuer l'intention de disqualifier l'ancien ministre algérien comme si le journaliste voudrait nous dire est-ce vraiment c'est ça ce qu'on appelle la privatisation de l'Etat ?

Extrait 4

« *Nommé par Bouteflika et géré par Ouyahia en tant que Premier ministre et collègue du RND, qui ne manque d'ailleurs jamais une occasion pour donner des leçons de patriotisme[p], il est probable qu'il soit poursuivi[q].* » (Chronique Point Zéro, *El Watan*, 16 mai 2019)

Dans cet extrait tiré du même article et porte sur le même sujet où le journaliste poursuit son ironie sur l'ancien ministre de l'industrie, nous allons affaire aussi à un autre cas de contraire inférable. En effet, cet énoncé met en scène une contre-argumentation par la présence de deux segments incompatibles en ce sens que l'argument [q] est orienté contre la conclusion [p]. Nous pouvons immédiatement voir que [p] est une contrevérité parce que, si quelqu'un qui ne manque jamais une occasion pour donner des leçons de patriotismes ne serait pas poursuivi par la justice. L'argument [q] dément ce qui est exprime en [p] d'où l'acte ironique est une forme de contraire inférable. De plus, il convient de signaler que le journaliste locuteur fait semblant d'être solidaire avec son allocataire, l'ancien ministre algérien par l'usage de certaines expressions qui expriment un jugement favorable comme *Nommé par Bouteflika, géré par Ouyahia, collègue du RND, ne manque d'ailleurs jamais une occasion* utilisées en [p]. En effet, le recours à l'argument fort[q] qui met en cause ce qui est exprimé dans la conclusion [p] nous permet d'interpréter cette fausse solidarité du locuteur et par la suite comprendre la lecture ironique de l'énoncé et l'intention véridique du journaliste locuteur qui a pour but de ridiculiser l'allocataire et disqualifier son image. À ce propos, Eggs (2009) affirme que « l'affirmation pseudo-solidaire de *p* dans l'acte ironique sera au contraire lue, à cause de l'argument fort *q*, comme une sincérité feinte et une fausse solidarité ayant pour but de ridiculiser et de démasquer l'adversaire.»

Extrait 5

« *Première mesure après la colère populaire dans la rue. Les autorités vont supprimer le... vendredi et passer directement du jeudi au samedi ! Bravo les mecs !* » (Chronique Pousse avec eux, *Le Soir d'Algérie*, 09 avril 2019)

En l'occurrence, il vient de rappeler que durant les événements de l'Algérie constituant l'événement discursif de notre corpus, après plusieurs semaines de manifestations populaires, le gouvernement algérien n'avait pris des décisions fermes en vue de calmer la situation et apaiser la colère populaire. Dans cet énoncé, en se servant de l'acte ironique, le journaliste critique ce mutisme gouvernemental qui ne fait qu'aggraver la situation du pays. En ce sens, l'usage de l'exclamation et les points de suspension dans cet énoncé permet d'indiquer le ton ironique du locuteur. Ainsi, le recours au registre familier *les mecs* dans un discours adressé à

une instance solennelle à l'image des autorités présidentielles permet d'accentuer la lecture ironique de l'énoncé. Dans ce sens, l'expression de l'éloge *Bravo les mecs* oriente donc vers son contraire et donne à entendre un jugement défavorable sur les mesures à prendre par les autorités algériennes devant les revendications populaires. Le journaliste locuteur vise à dévaloriser les actions du gouvernement algérien qui n'aurait pris aucune mesure devant la crise politique algérienne déjà commencée depuis plusieurs semaines. En se servant de l'éloge ironique *Bravo les mecs*, le locuteur donne l'impression qu'il est solidaire avec les autorités algériennes. Cette solidarité feinte ayant pour but de rendre l'image du gouvernement plus ridicule que la critique explicite.

Par ailleurs, nous remarquerons que l'acte ironique est signalé dans cet extrait par un *contrarium* énonciatif dans la mesure où l'indication ironique du contraire est indiquée par les indices typographiques à l'instar de l'exclamation et les points de suspension.

Extrait 6

« Lakhdar Brahimi a déclaré : « *Le changement doit se faire dans un cadre organisé.* » *Ya waldi ! Comment te l'expliquer ? Dois-je te faire un dessin ? Quand comprendras-tu que nous ne voulons plus entendre parler de..... CADRES ?!* » (Chronique Pousse avec eux, Le Soir d'Algérie, 20 mars 2019)

Contrairement à l'ironie utilisée dans l'énoncé précédent, l'extrait 5, où le locuteur vise à ridiculiser les actions de l'adversaire, à savoir les autorités algériennes, le journaliste vise, dans cet exemple, à disqualifier les dires de l'allocutaire, Lakhdar Brahimi, personnage et intellectuel politique algérien qui a fait une déclaration durant les événements populaires en Algérie en appelant à un changement encadré par le gouvernement actuel, une déclaration qui se contredise avec la revendication populaire qui s'oppose à tout le système politique actuel et refuse toute négociation pareille.

Les indices de l'ironie dans cet exemple sont d'ordre typographique comme nous observons à titre de l'exclamation, les points de suspensions, le recours à la question rhétorique. L'écriture en majuscule du mot *cadres* après les points de suspensions à la fin de l'énoncé fait attirer l'attention du lecteur et susciter sa curiosité sur quelque chose censée partager avec le journaliste. À cet égard, Mercier-Leca (2003) considère que l'ironie ne s'exprime pas seulement par la modalité assertive, nous pouvons trouver des cas où la modalité interrogative présente aussi des avantages pour l'ironiste. En effet, le mot *cadres* fait allusion au président algérien Bouteflika absent depuis des années sur la scène politique à cause de sa maladie, cette absence a été remplacé dans plusieurs reprises, là où le président devrait être présent, par un cadre portant sa photo ce qui suscite l'indignation et la moquerie de cette pratique gouvernementale. Par cette allusion ironique, le journaliste voulait rappeler le lecteur que les dires de Lakhdar Brahimi ne sont qu'une image du gouvernement algérien déjà suscité la colère et l'indignation populaire auquel tout le peuple est opposé.

De plus, l'usage de l'expression arabe *Ya waldi* qui fait partie du langage populaire algérien contribue à la mise en scène de la volonté ironique du locuteur. En effet, cette expression dialectale dans le rituel algérien suscite l'émotion de la sympathie et l'amour envers la personne en lui considérant comme cher et très proche. En s'adressant à une personnalité politique de haut niveau à l'image de Lakhdar Brahimi par ce registre familial, le journaliste voulait lui tourner en dérision et ridiculiser sur sa déclaration en vue de minimiser son image politique.

Par l'usage de la question rhétorique, le journaliste donne l'impression qu'il s'agit d'un dialogue avec son adversaire, mais, en réalité, ce dialogue feint est agressif en ce sens que le journaliste n'attend aucune réponse ce qui permet d'accentuer la force argumentative de son énoncé. Il vient de remarquer que par question rhétorique *Dois-je te faire un dessin ?* Le journaliste locuteur interpelle directement la cible pour ironiser sur sa capacité intellectuelle et mettre en dérision sa déclaration parce que nous ne pouvons pas supposer qu'un intellectuel politique aurait besoin d'un dessin pour mieux comprendre les dires d'un journaliste.

Ajoutons à cette analyse que l'énoncé en question peut être aussi interprété comme argument *ad hominem*ⁱ en ce sens qu' « il vise à invalider une autre argumentation en discréditant la personne qui la soutient. » (Doury, 2016). Ici, le journaliste vise à disqualifier la déclaration de sa cible Lakhdar Brahimi en discréditant la personne en elle-même du fait qu'il lui prend comme imbécile et idiot en lui s'adressant ironiquement *Comment te l'expliquer ? Dois-je te faire un dessin ?*

Pour résumer, il tient de préciser que le locuteur fait appel dans cet extrait au *contrarium* énonciatif pour construire son discours ironique. En effet, l'ironie, qui manifeste sous cette forme de contraire, permet au locuteur non seulement de dévaloriser les dires mais aussi de discréditer la personne en elle-même.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que l'usage de l'ironie prend une place appréciable dans la chronique journalistique. En effet, le locuteur journalistique voit dans l'ironie un procédé discursif irremplaçable pour construire son discours. Le locuteur de la chronique journalistique qui a besoin massif à faire susciter l'adhésion de son lecteur à son discours va manier le fonctionnement de l'appareil ironique en faisant appel à différents mécanismes de telle sorte que son argumentation soit fondée et son discours puisse être souscrit. Dans cette optique, nous avons mis à l'épreuve un certain nombre de ces mécanismesⁱⁱ tout en s'appuyant sur la théorie conçue par Egg (2009) qui présente l'acte ironique dans sa substance comme forme de *contrarium*.

En l'occurrence, l'analyse de ces quelques extraits tirés du discours journalistique algérien nous permet d'aboutir à quelques résultats que nous allons citer brièvement. Dans un premier lieu, cette étude nous fait remarquer que le locuteur use remarquablement de ce phénomène discursif dans sa chronique journalistique. De ce fait, il est à préciser que nous avons trouvé que toutes les formes du *contrarium* ont été exploitées dans notre corpus. Dans un second temps, la forme de l'ironie fondée sur le *contrarium* énonciatif prédomine fortement dans la chronique *Pousse avec eux* de Hakim Laalam, chroniqueur du journal *Le Soir d'Algérie*. Cela pourrait être justifié par le fait que le journaliste voulait exprimer son ironie explicitement dès le début de son article. Rappelons que l'ironie fondée sur le *contrarium* énonciatif est aisément décelable en ce sens qu'elle est signalée par les signes typographiques. Nous pourrions ajouter que le locuteur de *Pousse avec eux* préfère que son ironie passe directement et sans aucune inférence à son lecteur c'est pourquoi se sert de cette forme de contraire. Par contre, quant à la chronique *Point Zéro* du journaliste Chawki Amari du quotidien *El Watan*, nous avons constaté que le *contrarium* énonciatif est rarement utilisable. En revanche, le locuteur fait appel aux trois autres formes de l'ironie à savoir le contraire propositionnel, le contraire inférable et le contraire indiquées par les orientations argumentatives fixées dans la langue avec un usage marqué du contraire inférable. Ce choix orienté vers cette forme de l'ironie, le *contrarium* inférable, met en évidence

que le locuteur voulait construire son argumentation en s'appuyant sur une ironie indirecte. Autrement dit, le locuteur vise à ridiculiser son allocataire par manière implicite tout en s'appuyant sur la dimension inférable de l'ironie. Certes, l'interprétation de cette ironie fondée sur le *contrarium* inférable nécessite de la part du lecteur une prise en compte de l'inférence établie entre les énoncés constituant le discours ironique, mais ce procédé ironique construit sur la réfutation contribue en même temps à rendre le jugement du locuteur plus tenable et accentue la force de l'argumentation que le locuteur voulait mettre en œuvre dans son discours journalistique.

En d'autres termes, à travers cette brève contribution ayant pour objectif de rendre crédible l'usage argumentatif de l'ironie dans un genre médiatique précis à savoir la chronique journalistique, il nous apparaît pertinent de dire, dans un dernier temps, que l'ironie représente dans la chronique journalistique une stratégie de discours hautement argumentative. De ce fait, par le biais de ses différentes formes de contraire, l'ironie fournit le journaliste locuteur par tout un appareillage argumentatif lui permettant de critiquer, dévaloriser, mettre en dérision voire même supprimer son adversaire.

Bibliographie

- Berrendonner, A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris: Minuit.
- Berrendonner, A. (2002). Portrait de l'énonciateur en faux naïf. (15), pp. 113-125.
- Charaudeau, P. (2011). *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours* (éd. ina). Paris: De Boeck Université.
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Seuil.
- Doury, M. (2016). *Argumentation Analyser textes et discours*. Paris: Armand Colin.
- Eggs, E. (2008). Le pathos dans le discours- exclamation, reproche, ironie. Dans R. Micheal (Éd.), *Emotions et discours. L'usage des passions dans le discours* (pp. 291-321). Rennes.
- Eggs, E. (2009). Rhétorique et argumentation : de l'ironie. *Argumentation et Analyse du Discours. Rhétorique et Argumentation*(2).
- Mercier-Leca, F. (2003). *L'ironie*. Paris: Hachette.
- Perrin, L. (1996). *L'ironie mise en trope : du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*. Paris: Kimé.

ⁱ En l'occurrence, Doury (2016) soutient l'idée selon laquelle l'argument *ad hominem* peut avoir trois variantes : le *ad hominem* injurieux ou offensant, le *ad hominem* circonstanciel et l'argument *tu quoque* (toi aussi).

ⁱⁱ Je tiens à préciser que d'autres mécanismes argumentatifs proposés par Eggs ne font pas partie de cette étude faute d'espace exigé pour rédiger un article qui ne nous permet pas d'explicitier en détail ces procédés discursifs.